

FONTAINE

ville-fontaine.fr

rive gauche

Votre magazine municipal
357 | AVRIL 2021



Investir pour l'avenir

Fontaine en image

Des toiles qui interrogent...

L'artiste grenoblois Johann Rivat expose au VOG une série de tableaux jusqu'au 24 avril.

Ses œuvres font un parallèle entre les questionnements actuels de notre société et les représentations mythologiques.



SOMMAIRE

4 La rétro

6 Décodage

Un patrimoine arboré et renouvelé

7 Le dossier

Budget : investir pour l'avenir

12 Une ville qui compte

- 12 Symbio
- 12 De l'art dans la généalogie
- 13 Échos de la Métropole

14 Humaine et citoyenne

- 14 Éducation : pour la réussite de tous
- 15 Conseil municipal du 22 février
- 15 Portrait : Olivier Bastien
- 16 Collecte textiles
- 17 Enquête santé
- 18 Les archives municipales

19 Active et créative

- 19 Évasions culturelles
- 20 Galerie Origin

21 Libres expressions

22 Vie pratique

- 22 Chez Marcet
- 23 Esprit gourmand

Fontaine rive gauche #357. ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directeur de la communication : Chris Guillaudin

Rédactrice en chef : Valérie Treilleford

Rédaction : Nicolas Burdin, Chris Guillaudin, Valérie Treilleford

Photographies : Philippe Tripier

Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24

fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.

Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12

Impression (papier PEFC et encres végétales) :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 200 exemplaires. Dépôt légal : 2^e trimestre 2021



ÉDITORIAL

Investir pour l'avenir

Le dossier de ce mois est consacré au budget. Un budget qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique avec des recettes en hausse, des dépenses maîtrisées sans augmentation des impôts, conformément aux engagements de notre équipe municipale.

Ce budget marque le retour de l'investissement (19 M€ sur la période 2014-2019 à 43 M€ 2020-2026) pour notre commune après des années d'absence. Son enveloppe doublera sur la période 2016-2025. Cet investissement met l'accent sur l'éducation avec la reconstruction de l'école Robespierre et la végétalisation des cours des écoles ; la tranquillité publique avec le déploiement de la vidéoprotection et vidéo-verbalisation ; l'environnement avec la végétalisation de la commune pour lutter contre les îlots de chaleur. Ce sont ces investissements qui vont demain améliorer la qualité de vie à Fontaine et rendre notre ville plus attractive.

L'attractivité est un enjeu essentiel pour notre municipalité. Fontaine, au pied du Vercors, dispose d'un patrimoine naturel d'exception. Nous devons le valoriser. Les Fontainoises et les Fontainois doivent aussi pouvoir y accéder plus facilement. C'est tout l'enjeu du travail impulsé par la Municipalité en lien avec la Métropole sur l'aménagement des bois des Vouillands. Véritable poumon de verdure ! Nous souhaitons demain que les enfants et les familles, puissent découvrir ce site en toute sécurité. C'est dans cet état d'esprit que nous avons décidé, au conseil municipal de mars, d'adopter une délibération retirant le droit de chasse sur nos terrains communaux.

Attractivité toujours avec notre volonté de mettre fin aux dépôts sauvages. Le printemps a commencé à Fontaine par l'organisation d'une nouvelle journée citoyenne de nettoyage qui a remporté un franc succès. Je remercie tous ceux, citoyens, élus et services communaux qui ont répondu présents. J'espère que chaque année nous serons plus nombreux à nous mobiliser pour que la propreté de notre espace public soit respectée.

Un an après, la crise sanitaire perdure. Seule une campagne de vaccination massive au sein de la population permettra de sortir de cette pandémie. La ville de Fontaine a obtenu, grâce à la volonté de tous, un centre de vaccination temporaire.

Je salue la mobilisation des soignants, médecins, infirmiers ainsi que les agents de la ville pour faire de cette opération une réussite.

Franck LONGO
maire de Fontaine

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Si vous n'avez pas reçu le journal dans votre boîte aux lettres, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.



De gauche à droite, les conseillères municipales : Isabelle Jimenez Debeze, Anne-Sophie Chardon, Monique Kassiotis, Isabelle Ribeiro, Evelyne De Caro et Amélie Amore

Journée du 8 mars

Les élues fontainoises ont décidé de faire de la journée internationale des droits des femmes le coup d'envoi d'une initiative en faveur de l'égalité femmes-hommes : renommer tous les 8 mars un équipement de la ville ou un espace public d'un nom de femme. Une manière originale de donner aux femmes toute leur place dans l'espace public à l'image du nom du square Gisèle Halimi, en hommage à cette avocate, femme politique et militante féministe iséroise.



Visite de la Chauve-souris

Dans le cadre du plan national d'hébergement d'urgence hivernale, ce lieu d'accueil, géré par La Croix rouge, est ouvert jusqu'en mars et dispose de 9 lits. Courant mars, le maire Franck Longo, Monique Kassiotis (adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations) et Line Giannone (conseillère déléguée au logement à l'habitat indigne) se sont rendus sur place pour échanger avec les résidents.



Sport en musique !

Le 4 mars, les habitants ont été invités à découvrir gratuitement sur internet le spectacle musical *Courir*, en simultané sur les Facebook live de La Source et de la Ville de Fontaine. Thierry Romanens et le trio jazz Format A3 ont proposé une relecture du roman de Jean Echenoz racontant l'histoire incroyable du coureur de fond tchécoslovaque Emil Zátopek.



Un bus « services publics »

Le 23 février, le maire Franck Longo et Monique Kassiotis (adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations) se sont rendus au marché Marcel Cachin pour visiter le tout nouveau bus France services géré par le PIMMS de l'Isère. Installé tous les mardis matin (9h-12h) sur le marché, il a pour objectif de faciliter les démarches administratives des Fontainois dans un lieu unique. 3 médiateurs assurent des permanences afin de permettre aux habitants de réaliser leurs principales démarches.



De Fontaine à Barcelone !

Le maire Franck Longo et Evelyne De Caro (adjointe à l'économie) ont visité le 19 mars la société SMF. Cette entreprise familiale, créée par le fontainois Salvatore Maligno, est spécialisée dans la conception de pièces mécaniques de précision, pour le secteur médical, de l'aéronautique ou encore de la recherche. Récemment, l'entreprise a participé à la conception de 12 flèches qui vont prochainement être installées sur la Sagrada Familia, célèbre basilique de Barcelone, en réalisant plus précisément les pointes, pesant chacune 46 kg. Une belle manière de faire rayonner un savoir-faire local.



Expo au VOG

Le VOG accueille jusqu'au 24 avril le peintre Johann Rivat et son exposition « Prométhée aux enfers », inspirée du texte d'Albert Camus. L'artiste grenoblois propose une série de toiles qui mélangent des images issues de notre réalité ou faisant référence à la mythologie.



Favoriser l'insertion

Le maire Franck Longo et Martine Roussin (conseillère déléguée à l'inclusion, handicap et accessibilité) ont visité le 2 mars les locaux de l'association Alpes insertion à Fontaine en présence de Martin Breban, responsable de l'établissement. Cette structure (en lien étroit avec l'association Fontaine insertion) propose aux personnes en situation de handicap psychique un accompagnement dans un milieu de travail adapté. Les élus ont tout au long de cette matinée échangé avec les travailleurs sur leurs différentes missions.



Opération nettoyage

La Ville de Fontaine a organisé le 20 mars une nouvelle matinée de nettoyage pour sensibiliser la population au tri des déchets et à la propreté urbaine. Les élus et les habitants se sont mobilisés, en petits groupes et dans le respect des consignes sanitaires, pour ramasser tous types de déchets jetés négligemment dans les rues de la commune. D'autres actions sont prévues pour réduire ces incivilités.



Commémoration

Le 19 mars, la Ville de Fontaine a organisé une cérémonie commémorative (en comité restreint) au cimetière de La Poya pour le 59^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, en présence des élus, représentants de la Fnaca et d'associations d'anciens combattants.



La police municipale à l'honneur

Le maire Franck Longo, accompagné du premier adjoint Denis Miniconi, a récemment félicité, au nom du Conseil municipal, les deux agents de la Police municipale pour leur courage et leur abnégation lors de la poursuite hors du territoire d'un véhicule volé. Leur action, en bonne collaboration avec la police nationale, a permis l'identification des fuyards qui avaient commis un vol à main armée dans une commune voisine. L'occasion pour le premier magistrat de la commune de rappeler le travail de qualité engagé avec la Direction centrale de la sécurité publique et de réaffirmer la totale confiance de la collectivité envers ses policiers municipaux.



Convention Ville/CPAM

La signature d'une convention de partenariat entre la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) et le CCAS (Centre communal d'action sociale) s'est déroulée le 3 mars à l'Hôtel de ville, en présence du maire Franck Longo, d'Hélène Cardinale, directrice de la CPAM de l'Isère et de Monique Kassiotis (adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations). Cette convention propose un dispositif d'accompagnement en direction des populations fragiles pour lutter contre le renoncement aux soins et améliorer le suivi des situations d'urgence.



ENVIRONNEMENT

Un patrimoine arboré et renouvelé

Le patrimoine arboré de Fontaine est riche et compte 2 327 arbres, dont 1 209 arbres d'alignement transférés à la Métropole. Le mois de février a été une période propice aux opérations nécessaires d'élagage et d'entretien des arbres.

Embellir et protéger

Depuis la mi-février, une campagne d'élagage et de coupe a été réalisée sur plusieurs secteurs de Fontaine : les boulevards Paul Langevin et Joliot-Curie, le parking de l'Hôtel de ville et les grands parcs. Les arbres sont des êtres vivants, sensibles à de nombreux facteurs extérieurs. Le climat et les intempéries, mais aussi l'évolution de l'environnement ou encore certains travaux en proximité peuvent influencer sur l'état de santé d'un arbre, suivant son essence. Parfois, les arbres cassés et les pousses sauvages deviennent sources de dangerosité pour les habitations et les passants et il est nécessaire d'intervenir.

Remplacement des arbres

Au parc de La Poya, suite à l'expertise de l'Office national des forêts (ONF), 3 arbres ont été retirés, car 2 d'entre eux dépérissaient et 1 autre présentait une altération trop importante pour pouvoir guérir. 5 arbres fruitiers (noyers et pommiers) seront également plantés.

Concernant la place Henri Chapays, le grand hêtre présentait un état sanitaire sans équivoque avec une cavité au niveau du tronc et la présence d'un champignon lignivore. Il sera remplacé par un mûrier à feuilles de platane stérile, qui apportera rapidement de l'ombre sur l'espace public.

Enfin, 54 arbres étaient concernés par des

opérations courantes d'entretien et d'élagage. Les services et entreprises intervenantes ont fait le nécessaire pour limiter la gêne éventuellement occasionnée lors des interventions sur site.

De nouveaux arbres et nouvelles essences

La Municipalité s'est engagée à remplacer les arbres abattus dans le cadre du plan pluriannuel de remplacement du patrimoine arboré. Les nouvelles plantations ne se feront pas systématiquement au même endroit avec les mêmes essences, elles viendront optimiser des espaces nécessitant davantage d'ombrage et valoriser certains terrains. Avec un budget de 10 000 € uniquement dédié pour le remplacement, la Ville procédera à de nouvelles plantations variées dès cet automne. 2 Liquidambar et 1 Ginkgo Biloba ont déjà été replantés sur le parking du gymnase Robert Vial. 2 Zelkova du Japon ont également été plantés sur le parking de l'Hôtel de ville. En plus de la fraîcheur en été, les nouvelles plantations promettent des automnes colorés. **CG**



Parole d'élus

“Nous avons impulsé une étude sur l'ensemble des arbres que doit entretenir la commune. Le diagnostic nous permet d'identifier les arbres à élaguer et couper ceux qui sont dangereux. Ces arbres seront remplacés et de nouvelles espèces seront plantées pour apporter plus de fraîcheur dans la ville.”

Frédéric Quantin, conseiller délégué à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage



Le dossier

Investir pour l'avenir

Débat le 25 janvier, voté lors du conseil municipal du 22 février, le budget 2021 traduit les grandes orientations de la nouvelle Municipalité. C'est un budget courageux qui assure la maîtrise des dépenses, la préservation des services publics, et propose un programme d'investissements ambitieux, sans augmenter les impôts.

Dossier réalisé par VT-CG-IC.



Un budget de fonctionnement 2021 maîtrisé

Le budget 2021 s'inscrit dans une nouvelle dynamique qui voit les recettes augmenter plus rapidement que les dépenses contrairement aux années précédentes (de 2016 à 2020). C'est grâce à une gestion saine que l'épargne pourra se stabiliser et permettre ainsi d'accroître les capacités d'investissement de la commune.

Recettes de fonctionnement : 30,3 millions d'euros

Les recettes de fonctionnement sont en progression de 0,4 %, sans augmentation de la fiscalité directe communale.

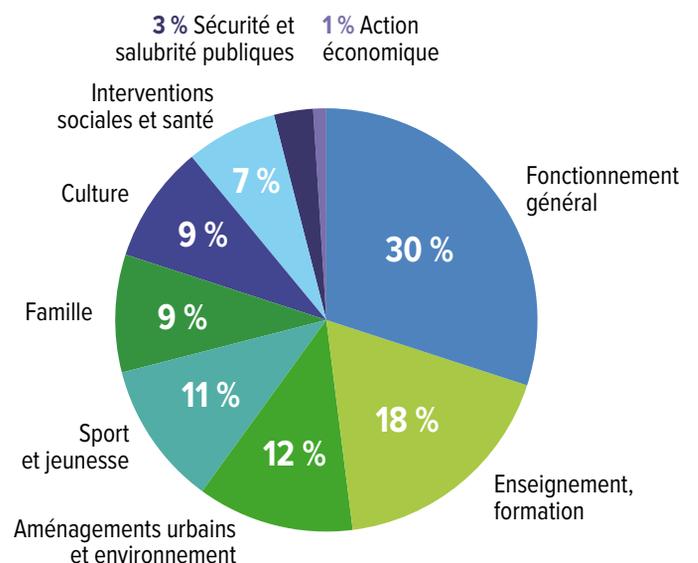
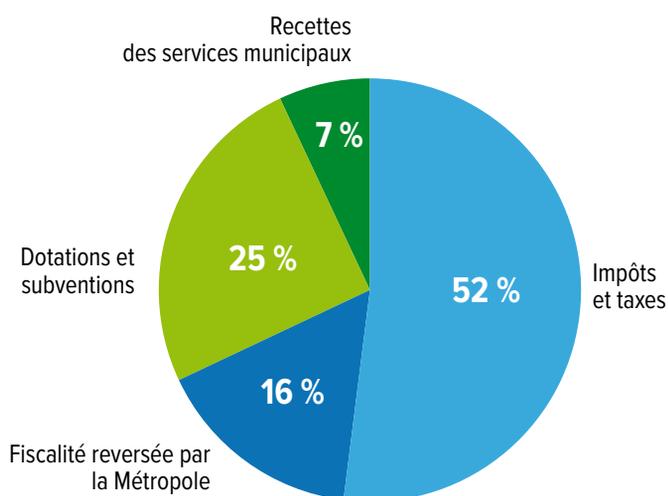
Impôts et taxes : produit de la taxe foncière évaluée à 14,8 M€ ; dont 9,2 M€ pour les contribuables particuliers et 5,6 M€ pour les contribuables professionnels.

Fiscalité reversée par la Métropole : reversements de la Métropole évalués à 3,74 M€ ; fiscalité indirecte sur les consommations d'électricité et les transactions immobilières évaluée à 1 M€.

Dotations et subventions : dotations générales de l'État évaluées à 3,6 M€ et aides diverses au fonctionnement de nos services évaluées à 3,9 M€.

Dépenses de fonctionnement : 28,8 millions d'euros

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et progressent de 0,34 % pour s'établir à 28,8 M€. Notons que le budget de la culture est maintenu car, malgré la crise sanitaire, de nouvelles formes d'actions culturelles continuent d'être proposées. Le budget de la petite enfance a quant à lui été augmenté pour améliorer les services à destination des plus petits.



Un budget communal : comment ça marche ?

Le budget de la commune prévoit les recettes et les dépenses de l'année. Il est divisé en deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement recouvre toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Ce sont des dépenses qui reviennent tous les ans (restauration scolaire, entretien des bâtiments, eaux et électricité, subventions aux associations...).

L'investissement sert à préparer l'avenir, faire évoluer la ville et se décline à plus ou moins long terme. Il comprend la construction de nouveaux bâtiments, l'achat d'équipement durable, la réhabilitation d'espaces...



Réduction des dépenses liées aux élus de -7 %

La Municipalité a fait le choix de diminuer l'enveloppe des indemnités du maire et des élus, ce qui représente une économie de 144 000 € sur le mandat.

Il a également été décidé de supprimer les véhicules de fonction ou à usage privatif pour les élus (- 20 000 €/an). Les véhicules seront dorénavant réservés au strict usage professionnel. Cela représente une économie de 264 000 € sur le mandat.

Maîtrise des dépenses de personnel

Les agents communaux contribuent indiscutablement à la bonne qualité des services proposés à Fontaine. Cependant, la masse salariale représentant une dépense importante dans un budget communal, il convient de veiller à maîtriser ces dépenses sans dégrader le service à la population. C'est dans cette optique que la municipalité a décidé de supprimer le logement de fonction qui était attribué au Directeur Général des Services, de même que les véhicules municipaux à usage privatif.

Augmentation du budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) de +10 %

La Municipalité a souhaité marquer son soutien à l'action sociale en augmentant le budget du CCAS de plus de 10 %. Cette hausse est destinée à augmenter le nombre de personnels accompagnants, améliorer les services des résidences autonomie, renforcer l'aide sociale facultative pour les plus démunis et offrir un colis de Noël aux seniors pour les fêtes de fin d'année.

Maintien des subventions aux associations

La Ville encourage les associations sociales, culturelles et sportives, créatrices de lien social et de dynamisme économique en accordant un soutien logistique et financier. La Ville maintient le montant global des subventions (906 000 €) attribué aux associations ainsi que l'aide à l'adhésion.

Covid : des dépenses supplémentaires

La crise sanitaire a déjà coûté 400 000 €

- 100 000 € pour l'achat de masques, gels hydroalcooliques, protections...
- 300 000 € pour assurer la désinfection régulière des locaux.

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Fidèle à ses engagements, la nouvelle équipe municipale n'augmentera pas les taux d'impositions communaux pour ne pas accroître la pression fiscale sur les Fontainois.

Pas d'augmentation des tarifs communaux

Les prix des services municipaux n'augmentent pas malgré les dépenses liées aux mesures prises pour lutter contre la Covid-19. C'est le cas notamment pour les tarifs de la restauration scolaire dont le coût - à la charge de la commune - représente 48 000 € pour une année scolaire complète.

Questions à

Denis Miniconi, 1^{er} adjoint aux finances, affaires et administration générale



Quelles sont les priorités du budget 2021 ?

Les priorités du budget 2021 sont claires : maîtriser les dépenses de fonctionnement et engager un programme ambitieux d'investissements pour améliorer le cadre de vie des Fontainoises et des Fontainois et changer l'image de Fontaine. Ce budget a été construit dans le contexte inédit de crise sanitaire et d'incertitudes économiques pour les collectivités. La Municipalité a souhaité engager des actions de baisse des dépenses de fonctionnement au service des Fontainois, pour que chaque euro dépensé soit rationalisé.

La Municipalité a montré l'exemple en baissant les indemnités des élus et en supprimant les véhicules de fonction. L'équipe municipale marque son soutien aux plus démunis en maintenant la subvention du CCAS, elle s'engage aussi aux côtés du monde associatif en ne diminuant pas l'enveloppe qui leur est consacrée. Enfin, la Ville n'a pas augmenté les tarifs des services municipaux pour ne pas pénaliser les Fontainoises et les Fontainois.

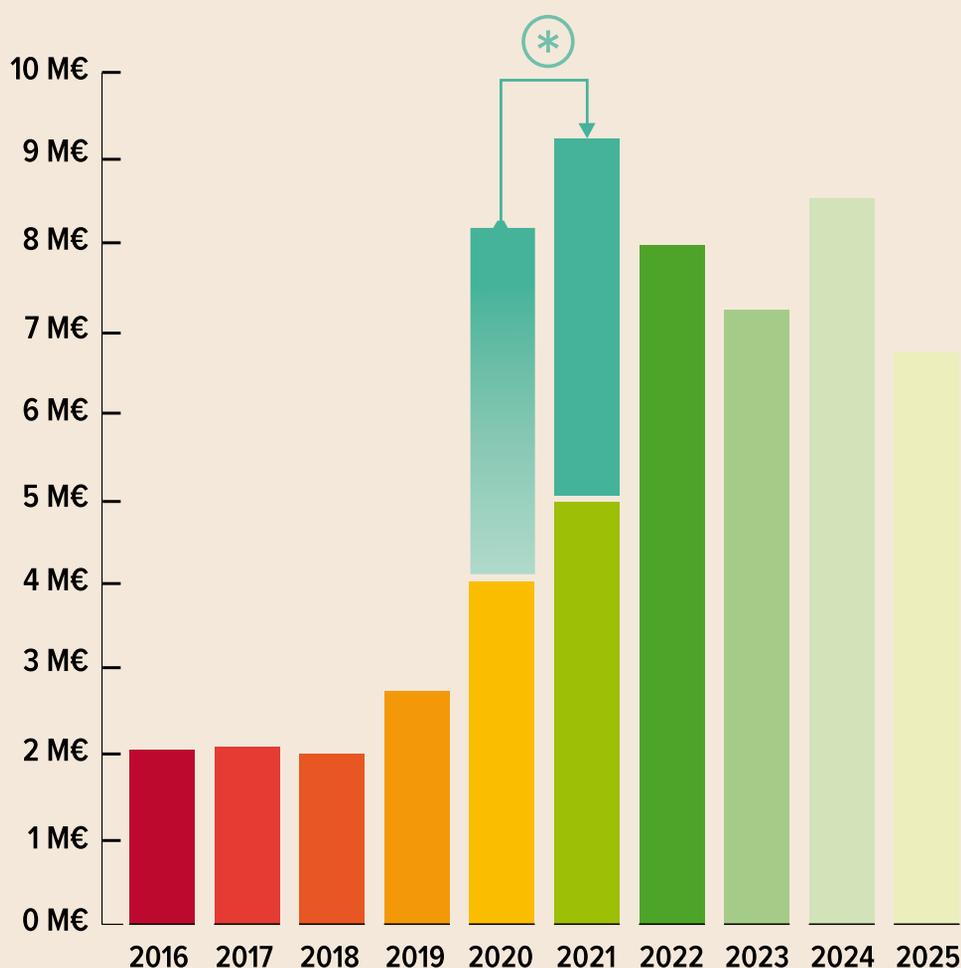
Vous mettez en place une politique d'investissements volontariste, pouvez-vous nous en dire plus ?

L'ancienne Municipalité a peu investi. Nous voulons changer la situation en lançant un vaste programme d'investissements pour rendre Fontaine plus agréable et attractive. L'enveloppe consacrée aux investissements sera multipliée par 2,65 entre 2016 et 2025. Ce qui représente 40 M€. Nous nous sommes dotés d'un Programme pluriannuel d'investissement (PPI) qui va se déployer principalement autour de 4 grandes priorités : les écoles, la végétalisation de la ville, la transition énergétique et la sécurité. La 1^{ère} phase du plan écoles verra la reconstruction de l'école Robespierre. Nous allons également réactiver un agenda d'accessibilité des bâtiments sur plusieurs années. Un plan de renouvellement du parc de véhicules sera mis en place dans le cadre de la Zone à faibles émissions (ZFE) afin d'améliorer la qualité de l'air. Le déploiement de plus de 60 caméras de vidéoprotection pour renforcer la sécurité des habitants est également prévu. La Ville va aussi amorcer un travail de fond sur les bâtiments communaux et sur l'entretien du patrimoine. Des investissements importants pour améliorer durablement la vie quotidienne des Fontainoises et des Fontainois.



Investir pour garantir l'avenir

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, la Ville veut garantir un service public de qualité au profit des Fontainoises et des Fontainois, assurer un développement équilibré du territoire, tout en continuant à prendre des mesures lui permettant de préserver une situation financière saine et pérenne. La politique d'investissement permettra d'entretenir et améliorer le patrimoine communal et va opérer une profonde mutation de la commune.



8,3 millions d'euros d'investissement

L'enveloppe consacrée aux investissements sera multipliée par 2,6 entre 2016 et 2025. Le programme d'investissement prévoit plus de 40 M€ avec un emprunt de 17,5 M€.

 Avec un report sur 2021 de 4 204 000 € des investissements prévus en 2020.

Les priorités budgétaires

Retrouvez, en un clin d'œil, les grands plans et projets déjà engagés ou à venir sur le mandat.



Le plan école : 18 M€

De nombreux travaux seront réalisés dans les groupes scolaires avec la reconstruction de l'école Robespierre, la mise en sécurité du 1^{er} étage de l'école élémentaire Langevin, le remplacement des fenêtres et l'occultation solaire à l'école Jules Ferry, le remplacement de la chaudière à l'école maternelle Pont-du-Drac et divers travaux de sécurisation dans les écoles.



Donner l'accès aux personnes à mobilité réduite : 1,2 M€

Afin de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des bâtiments publics, la municipalité a établi un agenda de programmation de travaux. En 2021, pour rattraper le retard pris par la commune sur les 4 dernières années, 350 000 € seront consacrés à la mise en accessibilité de l'école maternelle Tavel, l'accueil de loisirs Elsa Triolet et l'espace santé Simone Veil.



Un plan de végétalisation ambitieux : 2 M€

Il vise à lutter contre les îlots de chaleur et faire respirer la ville et ses habitants. Outre les études qui seront menées pour améliorer la qualité des entrées de ville, des travaux de végétalisation seront réalisés dans la cour de l'école Anatole France. (Voir *Fontaine rive gauche* février 2021).



Aménagement du quartier Alpes/mail Cachin : 2,1 M€

Le réaménagement de ce quartier verra la transformation du parc Jean Moulin ainsi que la livraison de la Maison du Temps Libre qui accueillera prochainement le service jeunesse (plus d'infos dans le prochain numéro du journal *Fontaine rive gauche*). Une étude urbaine sera également menée afin d'accompagner le renouvellement du quartier.



Transition énergétique : 2,5 M€

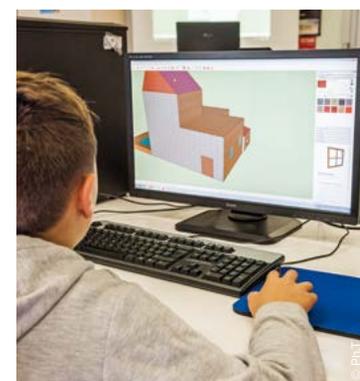
Pour une ville plus propre et plus durable, la municipalité s'engage !

- Les équipements sportifs, très énergivores, seront équipés d'éclairage leds, l'isolation thermique de l'Hôtel de ville sera entièrement refaite et des panneaux photovoltaïques seront posés.
- Afin de réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air, la municipalité souhaite progressivement remplacer son parc automobile par des véhicules propres, conformément aux préconisations de la Zone à Faibles Émissions (ZFE).



Sécurité : 660 000 €

Plus de 60 caméras de vidéo-protection seront déployées afin d'améliorer la sécurité des habitants et réduire les incivilités sur la commune.



Le développement de l'outil numérique : 1,2 M€

De nouveaux outils seront disponibles pour nos enfants dans les écoles et l'ensemble des services publics afin de moderniser l'action communale en faveur de tous.

INNOVATION

Équipementier de nouvelle génération

L'entreprise Symbio est spécialisée dans la conception et fabrication de systèmes hydrogène visant à augmenter l'autonomie des véhicules électriques. Une technologie efficace et non polluante.

La petite entreprise créée en 2010 a connu un très fort développement. Désormais, le site de Fontaine (dans la zone d'activités Artis) héberge des équipes ingénierie pour développer des produits et programmes ainsi qu'un atelier technique pour les véhicules prototypes et les tests techniques.



Mobilité durable

Détenue par Faurecia et Michelin, l'entreprise Symbio conçoit, produit et commercialise des systèmes hydrogène (une solution augmentant l'autonomie grâce à la transformation d'hydrogène en électricité) pour les véhicules légers et commerciaux, les bus et les camions ainsi que pour d'autres types de véhicules électriques.

La société travaille depuis plus de dix ans sur cette technologie innovante et son intégration dans les véhicules, une expertise que Symbio met à la disposition des constructeurs au travers d'une gamme spécialisée proposant des systèmes hydrogène pré-validés et pré-intégrés. Symbio propose à ses clients un accompagnement complet, de la production des véhicules, à

INITIATIVE

De l'art dans la généalogie

Le Fontainois Damien Cohen et son ami Florian Genaudet ont lancé, en juillet 2020, Genea-art, une plateforme qui permet de créer facilement des arbres généalogiques.

Avec le bricolage et le jardinage, la généalogie constitue l'un des loisirs les plus pratiqués en France. 10 millions de personnes auraient ainsi remonté le cours de leur histoire familiale. "Je suis passionné de généalogie depuis plus de 20 ans, révèle Damien Cohen. Quand on veut représenter son arbre généalogique, on trouve le plus souvent un olivier. Je voulais imaginer d'autres formes." Il se tourne alors vers son ami d'enfance Florian Genaudet, développeur informatique pour créer une plateforme (www.genea-art.com). Fini l'arbre classique, voici désormais le lion, le renard, la baleine ou le soleil. "Nous faisons appel à des graphistes locaux. L'impression est également réalisée près de Fontaine", soulignent les deux créateurs.

Remonter le temps

"Nous nous adressons soit à des généalogistes, soit à des parents qui veulent apprendre à leurs enfants à se situer dans la famille", expliquent les 2 amis. Genea-Art propose des arbres généalogiques modernes, faciles à réaliser, pour les généalogistes amateurs ou aguerris. La plateforme permet de créer avec un module d'accompagnement son arbre généalogique directement en ligne. Il est ensuite envoyé sous format numérique ou peut être imprimé. Les données ne sont pas conservées, la plateforme se conforme ainsi au RGPD (Règlement général sur la protection des données). Un site ludique pour remonter le temps et apprendre à connaître ses ancêtres. **VT**

Plus d'infos : www.genea-art.com





© Le Dauphiné libéré

ÉCHOS de la Métropole

Conseil métropolitain du 12 mars

Fontaine rive gauche a choisi d'apporter un éclairage sur les décisions prises par Grenoble-Alpes Métropole qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et des Fontainois. Zoom sur le conseil métropolitain du 12 mars.

Dispositif d'aide à l'investissement

La Métropole a mis en place un fonds d'intervention en direction des entreprises commerciales, artisanales et de services avec vitrines qui souhaitent réaliser des investissements. Le règlement a été adapté : recevabilité du dossier jusqu'à 2 M€ de chiffre d'affaires. Pour les hôtels et hôtels-restaurants : prise en compte des travaux sur l'ensemble de l'hôtel, intégrant également les travaux et les équipements des chambres. Pour l'hôtellerie de plein air : l'aménagement des aires de camping, l'espace accueil, les espaces communs et la réalisation de nouveaux hébergements. Le plafond des aides est fixé à 20 000 €.

Éducation à l'environnement

Dans le cadre de ses missions de protection et de mise en valeur de l'environnement, la Métropole soutient le développement d'actions visant à sensibiliser tous les publics et notamment les enfants. L'éducation à l'environnement en temps scolaire constitue ainsi une des actions de l'axe 4 « Mobilisons-nous collectivement pour le climat » du Plan climat air énergie métropolitain. La Métropole va signer des conventions pour la mise en place d'actions éducatives avec France nature

environnement Isère, Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes, Les Fermes buissonnières, Brin d'Grelinette, ADTC (Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise), Ageden (Association pour une gestion durable de l'énergie), l'Amuse (Association mille et une sciences expérimentales) et Jeunes et nature.

Transfert de la chaufferie de Fontaine

La Ville de Fontaine a mis en œuvre en 2012 un réseau de chaleur pour accompagner le développement de la ZAC Bastille. La chaufferie de cette ZAC alimentée principalement au bois dessert environ 400 logements ainsi que des équipements communaux. Dans le cadre de la prise de compétence « énergie réseau de chaleur », la Métropole accepte le transfert en pleine propriété de cette chaufferie.

Vote des taux 2021

- Taxe sur le foncier bâti : 1,29 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 6,87 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 31,09 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 8,30 %

Réussite éducative

À partir du constat partagé d'un manque de solutions pour les jeunes entre 16 et 18 ans en voie ou en situation de décrochage scolaire et/ou de marginalisation, la Métropole, plusieurs communes membres, le Département de l'Isère, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Éducation nationale et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ont travaillé ensemble à la mise en place d'un dispositif adapté dit Programme de réussite éducative (PRE) 16-18 ans. À Fontaine, en lien avec l'Apase, 10 jeunes bénéficient de cet accompagnement pour un montant de 8 300 €.



leur mise sur le marché et au suivi des flottes... Une activité de développement de l'électromobilité, non polluante et peu contraignante pour l'utilisateur, face aux enjeux actuels autour de la qualité de l'air et des énergies renouvelables. **NB Plus d'infos sur www.symbio.one**

ÉDUCATION

Pour la réussite de tous

Réussite scolaire, intégration sociale et épanouissement personnel sont au cœur du programme éducatif porté par la Ville de Fontaine. Autour de l'école, l'accompagnement global des élèves se décline en plusieurs axes : programme de réussite éducative et accompagnement à la scolarité ainsi qu'une nouveauté avec la mise en place d'un espace de travail personnel. Tour d'horizon.

Parallèlement aux actions de l'Éducation nationale (aide personnalisée complémentaire, vacances apprenantes...), la Ville de Fontaine propose un vaste dispositif d'accompagnement des élèves, d'aide et de soutien.

Faire progresser les élèves

Le programme de réussite éducative (PRE) est décliné localement dans les groupes scolaires à travers plusieurs actions phares :

- l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) propose des parcours personnalisés pour chaque enfant. Composée d'acteurs de l'éducation nationale, de la CAF, du Conseil départemental, des centres médicaux-psychologiques, des professionnels de santé et d'éducateurs, l'EPS propose des solutions éducatives pour celles et ceux dont la situation scolaire, sociale ou familiale nécessite une aide spécifique. Les familles sont alors accompagnées dans l'élaboration d'un projet pédagogique qui favorise la réussite de l'enfant. Cet accompagnement concerne plus de 70 enfants à Fontaine.
- les ateliers langage sont proposés aux élèves de GS, CP et CE1 sur le temps périscolaire et encouragent la pratique écrite et orale de la langue dans le cadre d'activités de loisirs. Les



enfants sont accueillis en petits groupes par un animateur formé qui leur propose des exercices sous forme de jeux et lectures partagées.

- les ateliers culturels permettent à un grand nombre d'enfants de découvrir une activité culturelle (musique, art plastique, théâtre...) sur le temps périscolaire. Ces ateliers ont pour objectif de développer les capacités d'apprentissage de l'enfant et de valoriser ses compétences.
- les accompagnements individualisés sont centrés sur les devoirs ou les apprentissages, l'objectif étant de permettre un moment de jeu, de lecture partagée et de découverte d'une activité. Ils s'adressent également aux collégiens.

L'accompagnement à la scolarité est destiné aux écoliers et collégiens et se déroule après l'école dans les centres sociaux de Fontaine. Une équipe de bénévoles apporte ainsi une aide à l'apprentissage scolaire grâce à des exercices ludiques, un approfondissement des méthodologies de travail ou une aide aux devoirs. La Ville poursuit également d'autres actions ciblées comme les ateliers pour les enfants allophones, les activités autour de la santé, en lien avec les associations Unis-Cité et Afev. **NB**

Plus d'infos : Service éducation 04 76 28 75 43

Nouveauté : lancement de l'opération « Je fais mes devoirs »

Ce nouveau dispositif porté par la Ville est proposé durant l'accueil périscolaire du soir et s'adresse à tous les élèves de classes élémentaires. La Municipalité s'était engagée dans son programme pour la mise en place de temps de travail pendant le périscolaire pour assurer à tous les écoliers fontainois la possibilité de faire leurs devoirs ou travail personnel dans des conditions favorisant l'apprentissage. Suite à un travail collaboratif avec les parents d'élèves et les enseignants sur 2 écoles « test », un contenu a été validé. À la rentrée des vacances d'avril, ces 2 écoles bénéficieront d'un temps dédié au périscolaire. Les élèves, par groupe de 10 enfants avec un adulte référent, pourront s'installer et être accompagnés pour réaliser leur travail personnel. Les modalités d'inscription seront communiquées aux parents des écoles concernées. Une évaluation du dispositif sera réalisée et celui-ci pourra être généralisé à la rentrée de septembre.

Le périscolaire à Fontaine

Il s'agit d'accueillir les élèves de maternelle et d'élémentaire le matin dès 7h30, le midi et le soir jusqu'à 18h. Différentes activités, encadrées par des agents du service éducation ou d'autres intervenants municipaux, sont proposées aux enfants.

Les inscriptions se déroulent à l'Espace Famille (7 place des Écrins) ou en ligne via l'Espace citoyens. Plus d'infos sur www.ville-fontaine.fr



Parole d'él

“Avec le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale, nous voulons la réussite de tous les écoliers fontainois. L'atelier du soir intitulé « Je fais mes devoirs » s'inscrit dans cette volonté : ouvert à tous les enfants, il offrira un temps d'éducation propice aux apprentissages.”

Julien Bouvier, adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la séance du 22 février

VOTÉ ! Travaux rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre

La Métropole a engagé des travaux d'aménagement sur les rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre. Ces travaux sont réalisés en accompagnement des nouveaux aménagements du square Gisèle Halimi, comprenant la requalification des abords du square. Les rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre sont des voies de desserte locale pour lesquelles il était nécessaire de réaliser des aménagements permettant de ralentir la circulation des véhicules, de sécuriser les déplacements piétons et les carrefours. Le projet a fait l'objet d'échanges avec les riverains lors d'une concertation organisée en janvier 2021. La commune va financer par fonds de concours 50 % du coût de mutation d'usage de l'espace. Le coût prévisionnel des travaux de GER (Gros entretien de renouvellement) s'élève à 47 123,02 € HT. Le montant prévisionnel du fonds de concours s'élève pour la commune à 23 561,51 €. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

VOTÉ ! Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

Les Ulis sont des classes accueillant des enfants en situation de handicap. L'affectation des élèves est décidée par l'Éducation nationale suivant le type de handicap de l'enfant. Une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation des enfants résidant sur son territoire et scolarisés dans une autre ville pour des raisons médicales. La commune de Brié-et-Angonnes sollicite le versement d'une participation financière de 1 679 € pour l'accueil d'un enfant fontainois pour l'année scolaire 2018/2019. D'autres communes sollicitent également la participation de Fontaine pour le coût d'accueil d'enfants en classes Ulis : 1 005,17 € à Eybens, 1 063 € à Grenoble (soit 2 126 € pour deux enfants), 1 037 € à Seyssins et 1 053,09 € à Sassenage.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

VOTÉ ! Depann'familles

L'association Depann'familles intervient sur la commune en complément des modes de garde traditionnels par l'organisation d'un service de garde petite enfance (pour les enfants de 0 à 6 ans) et d'un service handicap (pour les enfants porteurs de handicap de 0 à 20 ans). La commune s'engage chaque année à participer au financement des interventions réalisées par Depann'familles. Pour l'année 2021, le montant du tarif horaire fixé par l'association est de 23 €. Il est proposé de signer une convention pour 100 heures maximum, soit un montant de 2 300 € pour l'année 2021. Les familles participent en fonction de leurs revenus selon une grille tarifaire annuelle.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

Retrouvez l'ensemble des délibérations
du conseil municipal sur le site internet :
www.ville-fontaine.fr



Suivez en direct le conseil municipal
du 26 avril à 19h sur le Facebook
live de la Ville.



LE PORTRAIT

Olivier Bastien L'histoire de la vie

Chercheur en biologie théorique, mais aussi passionné de musique, de dessin, de peinture et d'astrophotographie, Olivier Bastien a un parcours original qui mêle sciences au plus haut niveau et sensibilité artistique.

"Je suis Fontainois depuis la fin des années 1990, précise Olivier Bastien. J'aime le côté nature et très actif de la ville. Ce n'est pas du tout une cité dormante." À son arrivée dans la commune, il passe le plus clair de son temps à jouer de la guitare avec son groupe. "En réalité, j'ai beaucoup hésité à cette époque entre la musique et un métier dans l'univers des sciences. J'ai énormément fréquenté l'espace 70 de la MJC Nelson Mandela. C'était un lieu culturel et musical incontournable dans l'agglomération." Mais sa passion pour la cosmologie, la botanique, les mathématiques et la physique va finalement le rattraper. Il pose alors sa guitare et décide de se concentrer pleinement sur ses études. Il enchaîne alors les diplômes universitaires et valide aussi une thèse de doctorat en 2006.

Séquences ADN

"Je suis devenu chercheur en biologie théorique à Grenoble, explique-t-il. C'est une discipline au carrefour de plusieurs sciences. Pour dire vite, j'étudie l'évolution de la vie et des organismes anciens et actuels : êtres vivants, insectes, bactéries." Olivier Bastien travaille dans un laboratoire spécialisé et analyse tout particulièrement l'évolution des plantes et des cellules. "J'évolue au sein d'une unité mixte sur le site du CEA, et je dépends plus spécifiquement de l'Inrea, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, fait-il remarquer. Mes recherches se focalisent en partie sur les enjeux des agro-carburants."

Microscope et télescope

Et quand Olivier Bastien n'est plus dans son laboratoire pour ses travaux, il se consacre notamment au dessin et à la peinture. Il vient d'ailleurs de terminer la colorisation d'un comics français sur le thème des super-héros. Mais la plupart du temps, il pratique la photographie du ciel. *"J'ai toujours été fasciné par le système solaire et ses planètes. Je pratique l'astrophotographie sur mon balcon, autrement dit la photographie des objets célestes comme les nébuleuses, Jupiter ou Saturne."* Il avoue que les différentes périodes de la crise sanitaire lui ont permis de se recentrer sur cette discipline durant son temps libre.

"J'ai beaucoup hésité entre le monde artistique et l'univers des sciences. Avec du recul, c'est troublant de se dire qu'une décision peut changer le cours d'une vie."

"J'aimerais réellement pouvoir partager ces images et les exposer à Fontaine, c'est passionnant." Évidemment, il a suivi avec beaucoup d'intérêt l'atterrissage du robot Persévérance sur Mars, un événement qui regroupe beaucoup de ses passions. "C'est juste sensationnel d'imaginer la vie ailleurs", indique le spécialiste en biologie. NB

CONCERTATION

La nature en ville : retour sur l'enquête

La Ville s'engage dans un vaste plan de végétalisation et souhaite donner la parole aux Fontainois. 184 habitants ont participé à l'enquête sur la nature en ville.

Végétaliser la ville va améliorer la santé et le cadre de vie des Fontainois. Augmenter la quantité d'arbres et de végétation à Fontaine permettra de rafraîchir naturellement l'atmosphère. La végétalisation est aussi l'une des solutions pour améliorer la qualité de l'air et préserver la biodiversité. La qualité du cadre de vie et plus généralement de l'environnement urbain contribuera aussi à l'attractivité de Fontaine.

Les résultats

Pour les habitants, augmenter la végétalisation permettra d'embellir la ville (138 personnes), de rafraîchir la température (133 personnes) et de maintenir la biodiversité (129 personnes). 49,46 % des personnes trouvent que l'entretien des espaces verts est bien ou très bien, 50,54 % des habitants pensent qu'il est moyen ou insuffisant. 97 % des personnes accordent une grande importance à la gestion respectueuse des espaces verts publics. Sur les sites à végétaliser



en priorité, les rues arrivent en premier (143 personnes), devant les cours d'écoles (122 personnes) et les parcs et squares (86 personnes). Les types d'aménagements principaux souhaités par les Fontainois sont les plantations d'arbres le long des voies de

circulation (127 personnes), les aires de jeux végétalisées (96 personnes) et les mini-forêts (88 personnes). Les espaces plantés collectivement ou individuellement intéressent les habitants à 61,41 %. Ces réponses seront prises en compte dans la mise en place du plan de végétalisation. **VT**

RECYCLAGE

Opération « Collecte de textiles »

La Métropole relance du 26 avril au 6 juin une initiative de récupération de textiles dans l'agglomération et à Fontaine. Les objectifs ? Réduire les déchets et favoriser le réemploi et le recyclage.

Chaque année, un habitant jette 7 kg de textiles en moyenne dans sa poubelle. Afin de réduire le volume de ces déchets, la Métropole met en place à nouveau une collecte éphémère ce printemps avec l'installation de conteneurs spécifiques dans les communes partenaires. La dernière opération, fin 2020, a ainsi permis de collecter 58 tonnes de textiles auprès de 25 communes du territoire métropolitain. Et à Fontaine, la mise à disposition de plusieurs conteneurs a permis de récupérer 3 500 kg de textiles, un chiffre en hausse à chaque nouvelle opération.

Comment participer ?

Pour participer à l'initiative, rien de plus simple : il faut sélectionner les vêtements, linges de maison ou chaussures dont on veut se séparer et les mettre dans un sac fermé. Le sac est à déposer du 26 avril au 6 juin dans l'un des conteneurs de la commune : centre social George Sand (parking), centre social Romain Rolland (angle boulevard Joliot-Curie/Rue Henri Wallon), à proximité du marché Marcel Cachin (rue Yves Farge) et à proximité de l'Hôtel de ville. **NB**



Depuis 2018, 210 tonnes de textiles ont été collectées grâce à plusieurs opérations de ce type dans les communes de l'agglomération.

À votre santé !



Participez jusqu'au 30 avril à l'enquête sur la santé des Fontainoises et des Fontainois : votre accès aux différents professionnels de santé du territoire, mais aussi votre connaissance de l'espace santé et des activités mises en place.

Questionnaire à déposer dans l'une des urnes présentes à cet effet (Hôtel de ville, résidences autonomes La Roseaie et la Cerisaie, centres sociaux George Sand et Romain Rolland, espace santé, 3 POM, espace famille, accueil du CCAS) ou à remplir directement en ligne sur www.ville-fontaine.fr

1. Qui êtes-vous ?

Sexe :
 Un homme Une femme

Âge :
 16 - 24 ans 25 - 34 ans
 35 - 49 ans 50 - 64 ans
 + 65 ans

Vous êtes :
 Étudiant Actif
 Sans activité Retraité

Dans quel quartier de Fontaine résidez-vous ?

- Aristide Briand
- Drac - Vercors
- Bastille
- Mairie
- Curie - Rolland
- Les Buissonnées
- Les Alpes
- Les Floralies
- Ambroise Croizat
- La Poya

Avez-vous des enfants :
 Oui. Combien : Non

2. Avez-vous un médecin traitant (médecin généraliste) ?

Oui Non

3. Si oui, où est-il situé ?

- Fontaine
- Ailleurs, précisez :
.....
.....

4. S'il n'est pas situé à Fontaine, pourquoi ?

- Vous venez de déménager et d'arriver à Fontaine
- Vous avez conservé votre médecin dans une commune voisine
- Vous ne connaissez pas de médecin à Fontaine
- Vous n'avez pas trouvé de médecin à Fontaine qui accepte de nouveaux patients
- Autre, précisez :

5. L'offre de soins et de prévention sur Fontaine répond-elle à vos besoins ?

- Oui
- Non. Pour quelles raisons ?
.....
.....

6. Avez-vous des difficultés à obtenir des rendez-vous avec un médecin spécialiste à Fontaine (par exemple : cardiologue,

psychiatre, gynécologue...) : délai de rendez-vous, accessibilité du cabinet, horaires proposés... ?

Oui
Pour quel spécialiste :
→ Quel type de difficultés :
.....
.....

Pour quel spécialiste :
→ Quel type de difficultés :
.....
.....

Non

7. Avez-vous des difficultés à obtenir des rendez-vous avec un dentiste à Fontaine : délai de rendez-vous, accessibilité du cabinet, horaires proposés... ?

Oui - Quel type de difficultés ?
.....
.....

Non

8. Avez-vous des difficultés à obtenir des rendez-vous avec un autre professionnel de santé à Fontaine (sage-femme, kinésithérapeute, ostéopathe, psychologue, infirmier, orthophoniste) : délai de rendez-vous, accessibilité du cabinet, horaires proposés... ?

Oui
Pour quel professionnel :
→ Quel type de difficultés :
.....
.....

Pour quel professionnel :
→ Quel type de difficultés :
.....
.....

Non

9. Quelle structure de santé/offre de soin souhaiteriez-vous trouver à Fontaine : maison de santé, centre de santé communautaire, type de professionnel de santé... ?

.....
.....

10. Connaissez-vous l'espace santé Simone Veil de la Ville de Fontaine (place des Écrins) ?

Oui Non

11. Si oui, comment avez-vous connu cet espace ?

- Site internet de la Ville et réseaux sociaux
- Fontaine rive gauche
- Professionnels de santé
- Connaissances, famille
- Autre, précisez :
.....
.....

L'espace santé Simone Veil met en place et coordonne la politique de santé publique de la Ville. Il est chargé d'organiser tout au long de l'année des actions de prévention, de promotion de la santé (temps d'informations et d'éducation à la santé), de relayer les campagnes de dépistage et d'accompagner les personnes qui le souhaitent vers l'accès aux soins et aux droits en matière de santé.

12. Avez-vous déjà fait appel à l'un de professionnels de l'espace santé et du Centre de planification (CPEF) Simone Veil ?

- Psychologue
- Médiateur santé et infirmière accompagnatrice (accompagnement aux droits et aux soins)
- Conseillère conjugale et familiale du CPEF
- Autre, précisez :
.....
.....

13. Quels services souhaiteriez-vous retrouver au sein de l'espace santé ?

.....
.....

14. L'espace santé organise régulièrement des animations et temps d'information sur des sujets variés (nutrition, parentalité, activité physique, dépistages, etc.) : pauses-café dans les centres sociaux, ateliers d'activité physique adaptée, spectacles, conférences... Avez-vous déjà participé à l'une de ces animations ?

Oui, précisez :
.....
.....

Non

15. Chaque année, l'espace santé organise un Forum santé sur la place des Écrins. Avez-vous déjà participé au Forum santé (place des Écrins) ?

Oui Non

16. Quels sujets souhaiteriez-vous aborder aux prochains Forum santé ou pendant des animations ?

.....
.....

17. Autres remarques/Suggestions

.....
.....

18. Souhaiteriez-vous être informé-e et/ou associé-e aux futurs projets menés par l'espace santé Simone Veil ? Si oui, merci de laisser vos coordonnées :

Nom :
Courriel :
Téléphone :
Adresse :



ARCHIVES MUNICIPALES

Une plongée dans l'histoire de Fontaine

Service ouvert au public, les archives municipales sont chargées de collecter, traiter, conserver et valoriser tous les documents produits par la Ville quels que soient leur date et leur support.

Les archives municipales de Fontaine conservent près de 430 mètres linéaires de documents en plus des registres de délibérations et des arrêtés. Le fonds comporte aussi des photos, des plans et des maquettes comme celle de La Source ou de la place Louis Maisonnat. *“Le document le plus ancien conservé à Fontaine est un registre de délibérations du conseil municipal de 1707. Il y a également un code civil datant de 1816 de l'imprimerie royale de Paris”*, explique Émilie Tolu, archiviste à la Ville. Les registres

de délibérations du conseil municipal sont un gisement d'informations sur la vie de notre cité. À partir de 1789, ils retracent toute l'activité municipale jusqu'à nos jours. Certains documents témoignent des événements marquants de notre commune : arrivée du tramway ou cérémonies de jumelage.

Consultation des archives

Le maire est civilement responsable de l'intégrité des archives communales et de leur bonne conservation. À chaque changement ou renouvellement de municipalité, l'archiviste - pour le compte du maire - doit établir un procès-verbal de prise en charge des archives, accompagné d'un état sommaire appelé récolement. Les deux documents doivent être cosignés par le maire sortant et le maire entrant. Les archives sont particulièrement utiles pour faire valoir un droit (marché public, carrière d'un agent...) ou faire des recherches généalogiques. *“Nous n'avons que des archives publiques et aucune archive privée. Pourtant, l'histoire industrielle de Fontaine est riche notamment avec la présence de mégisseries et de ganteries”*, précise Émilie Tolu qui lance un appel aux particuliers qui peuvent léguer leurs archives à la Ville : documents, photos... Car les archives constituent un lien unique entre le passé et le présent de Fontaine. **VT**

Les archives municipales en bref

- 414 mètres linéaires de documents d'archives
- 1/4 des documents concernent les dossiers d'instruction d'urbanisme
- 3,30 mètres linéaires de planches photos
- 10 mètres linéaires de matrices cadastrales
- Une trentaine de maquettes et plans

Vous pouvez vous rendre aux archives municipales sur rendez-vous :

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi (semaine paire) : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Contact : 04 76 28 76 21 ou :
emilie.tolu@ville-fontaine.fr



TRAVAUX

Circulation modifiée

En raison de travaux sur la commune, des perturbations sont à prévoir en avril et jusqu'en juin.

Durant le mois de mars sur l'avenue du Vercors, les travaux électriques d'Enedis ont entraîné la fermeture de la rue Doyen Gosse (déviation rue Charles Michels et boulevard Joliot-Curie) et une zone de stationnement interdit.

Jusqu'au 15 juin dans le secteur Allée des Balmes/Rond-point Lénine et rue d'Alpignano, les opérations sur le réseau d'eau de la Métropole vont engendrer une perturbation de la circulation entre le rond-point rue Lénine et rue Renée Camphin (sens unique et fermeture partielle).

À compter du 12 avril, le carrefour allée des Balmes/rue d'Alpignano sera fermé (la circulation sera déviée par la rue Jean Jaurès jusqu'au 6 juin). En cas de besoin, les habitants peuvent contacter directement l'entreprise Sade sur place ou au 04 76 09 28 27.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

S'inscrire avant le 7 mai

Suite à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) est institué depuis 2019. Ce répertoire, géré par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les citoyens ont désormais jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin pour effectuer une demande d'inscription en mairie. Pour voter aux prochaines élections régionales et départementales des 13 et 20 juin, les citoyens doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 7 mai 2021.

Le jour de l'élection, n'hésitez pas à participer à ce temps fort en vous inscrivant pour le dépouillement des résultats auprès du président du bureau de vote.



Évasions culturelles

La Source et la médiathèque Paul Éluard poursuivent leurs projets à destination du public, en organisant des rencontres dépayssantes, adaptées à la période. Avec l'espoir d'une réouverture prochaine des lieux culturels...

“Durant le mois de mars, les équipes de La Source se sont mobilisées pour mettre en place plusieurs concerts en livestream. Un défi relevé malgré le contexte”, indique Isabelle Ribeiro, adjointe à la culture. Et le public est de plus en plus nombreux lors de ces rencontres musicales à distance diffusées gratuitement et en simultané sur les Facebook live de La Source et de la Ville (disponibles également en replay). Après le spectacle musical *Courir*, de Thierry Romanens et Format A'3, basé sur le livre de Jean Echenoz et la vie de l'athlète Emil Zátopek, le public a pu découvrir le bel univers électro-folk de (Daniel) Gwizdek, un artiste local sélectionné dans la Cuvée grenobloise 2021. Fin mars, Mademoiselle K (en duo) était une date très attendue et ce rendez-vous rock au féminin a tenu toutes ses promesses. *“La Source était fière d'accueillir une tête d'affiche du rock français qui accepte de relever le défi du livestream, un exercice qui n'est pas toujours évident pour les artistes”,* précise la directrice de La Source. Et début avril, un trio de musique classique a proposé son *Invitation à un voyage poétique*, une autre façon de s'évader...



Inscriptions Cham

Les inscriptions en classe à horaires aménagés musicales (Cham), en partenariat avec le collège Jules Vallès, se terminent le 18 avril. Contact : 04 76 28 76 80.

Projet 3^e cycle

L'actualité de La Source a aussi été marquée par le projet musical qui a regroupé 17 élèves de 3^e cycle du conservatoire de musique. Pilotée par les enseignantes Stéphanie Malard et Anne Zangoli sur plusieurs mois, l'initiative a donné lieu à un concert unique de musique classique et de reprises le 10 mars, avec des cordes, des instruments à vent et des percussions. Spécialement pour l'occasion, une pièce musicale en 3 mouvements de Clément Deroin a également été interprétée. La prestation a été retransmise avec succès sur le Facebook live de La Source. **NB**

Lecture et multimédia

La médiathèque Paul Éluard s'adapte aux différentes mesures sanitaires en vigueur et propose des emprunts d'ouvrages, des conseils de lecture, un accès à l'espace multimédia sur rendez-vous (04 76 26 97 30), des clubs lecture « Parlons bouquins » et un atelier Carnet de voyages au VOG (voir page 20). Les animations se poursuivent à distance, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. **Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur la page Facebook de l'équipement**

Active
et créative



EXPO/VENTE

Galerie Origin

Depuis 7 ans, la galerie privée de l'avenue du Vercors propose des expositions d'artistes régionaux.

Créée par le plasticien-designer Jean-Jacques André, la galerie Origin programme tous types d'artistes de la région, peintres, sculpteurs ou encore photographes. "Depuis 2014, la galerie a déjà accueilli 45 expositions, précise le responsable. Ce lieu a pour objectif de faire découvrir des artistes, de stimuler la création et de favoriser les échanges avec le public." La galerie a deux spécificités : tout d'abord, elle met en place des expositions sur 4 jours et ensuite elle offre une possibilité d'accompagnement des artistes, avec par exemple des conseils techniques,

commerciaux ou en termes de communication. "Je privilégie la proximité avec les artistes, quel que soit le médium", souligne Jean-Jacques André.

Visibilité et coaching

La galerie Origin organise en moyenne une exposition par mois (avec une ouverture au public uniquement durant les temps d'exposition). En parallèle, la structure propose aussi un « Marché des artistes » (expos collectives), un « Cabinet de curiosité artistique » (expo/vente de collections thématiques) ainsi qu'un suivi personnalisé

de quelques artistes via la plateforme professionnelle de vente Artsper, à destination du marché d'art contemporain international. Concernant l'actualité, la galerie invite le public à une exposition : Regard sur la tribu Warli (8, 9, 10, 11 avril). NB

Galerie Origin

12 avenue du Vercors - 04 56 00 33 83
www.galerie-origin.fr



GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Budget 2021 : le choix de l'avenir

Les Fontainois attendent une gestion budgétaire responsable, saine et transparente permettant de donner un nouveau cap en réparant l'incurie des précédentes majorités. Ainsi notre équipe municipale a fait le choix de multiplier par 2,6 nos investissements sur ce mandat tout en maîtrisant notre dette (19,6 millions d'investissement sur le dernier mandat, contre 43 millions à venir). Cet investissement massif est devenu une nécessité tant nos prédécesseurs n'ont pas su prendre les décisions qu'il fallait au moment où elles s'imposaient.

Ce budget d'investissement ambitieux va nous permettre de reconstruire progressivement nos écoles, certaines tombant littéralement en ruines, en commençant par l'école Robespierre ; d'accroître la végétalisation dans l'espace public pour l'embellir et développer la nature en ville afin de lutter contre la pollution et les îlots de chaleur. Force est de constater le bilan désastreux des précédentes équipes, marqué par une urbanisation et une bétonisation à outrance. Notre programme d'économie d'énergie va nous permettre de réduire nos dépenses et de moins consommer. La modernisation et le renouvellement de la flotte des véhicules municipaux va rendre Fontaine compatible avec les objectifs de la ZFE. Nous rattraperons ce qui n'a pas été fait entre 2017 et 2019 en matière d'accessibilité. Le handicap est un autre sujet majeur pour notre équipe. Nos équipements et nos rues doivent devenir des espaces accessibles à tous. Nous avons dernièrement lancé le déploiement de la vidéoprotection qui prévoit l'installation 60 caméras pour lutter contre tous types de délinquances.

Investir c'est permettre à nos habitants de profiter d'espaces de loisirs améliorés, d'équipements fonctionnels et rénovés, de rues sécurisées, d'une ville embellie et végétalisée, de bâtiments et véhicules respectueux de l'environnement et d'écoles modernisées.

Oui, investir, c'est avant tout faire le choix de l'avenir, de notre avenir.

Franck Longo, maire. Luc Forestier, président Adjoint : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. **Conseillers délégués** : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras. **Conseillères** : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Sabine Chevillotte.

GROUPES DE L'OPPOSITION

FONTAINE, NOTRE PLANÈTE COMMUNE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Un premier budget sous vigilance !

La nouvelle municipalité conduite par Franck Longo bénéficie d'une situation financière de départ saine et équilibrée grâce à la bonne gestion de l'ancienne équipe municipale. La dette de la ville a été réduite de moitié sur le précédent mandat, le service public rendu à la population développé.

La ville a retrouvé sa capacité d'autofinancement donc sa capacité à investir et à emprunter.

Cette situation saine permet à la nouvelle majorité d'avoir une politique d'investissement tout comme nous l'avions envisagé dans notre programme.

Globalement, près de 80 % des investissements prioritaires prévus ne sont que la continuité d'actions politiques déjà engagées par l'ancienne municipalité!

Cette politique d'investissement nécessitera toute notre vigilance concernant le choix des investissements et des services rendus à la population. Au service de quelles politiques publiques? Pour quels usagers?

Ce recours massif à l'emprunt soulève des questions quant au poids de la dette sur le budget de fonctionnement de la commune.

Le recours à l'imposition étant écarté par la nouvelle majorité, ce qui est louable, quels vont être leurs leviers d'action? Augmentation des tarifs aux usagers? Réduction drastique de la masse salariale? Quid des services rendus à la population?

Beaucoup de doutes et d'interrogations sont restées sans réponses du Maire lors des débats d'orientation budgétaire. Nous serons attentifs à ce que les décisions prises ne dégradent pas les conditions de travail des agents ni l'offre offerte à la population.

Lors du dernier conseil, nous avons constaté que le Maire n'avait pas réuni la commission des finances. De plus, et contrairement à ses engagements de campagne, réaffirmés lors du 1er conseil municipal, les représentants des groupes d'opposition ont été retirés des instances représentatives du personnel CTP (comité technique paritaire) et CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), sans que ces derniers n'en soient avertis! Quel déni de démocratie!

Jean-Paul Trovero (PC) - Président, Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile)

OSER À FONTAINE

Tracé Chronovélo : allez, courage !

M.Longo s'était engagé à consulter les habitant.e.s sur l'ensemble des tracés Chronovélo.

Or, lors de l'atelier Aménagement et Urbanisme, seul le tracé Pont du Drac a été proposé, empruntant ensuite Briand ou Liberté.

Le prétexte évoqué par la majorité est que Grenoble empruntera de son côté le cours Berriat alors que tout est encore ouvert à partir du croisement Diderot.

De nombreux.se.s fontainois.es ont répondu à l'enquête Tempovélo et la ville ne peut nier la nécessaire expression démocratique qui doit se manifester sur le sujet.

Par ailleurs, interrogerons-nous sur la cohérence d'une Chronovélo sur le pont du Drac puis Briand. Rappelons que ce projet avait été écarté par le précédent président du Smmag, du fait de l'étroitesse de la voie et de la proximité avec les piétons et le tram.

Sachez aussi qu'il est proposé de supprimer un trottoir et donc de mettre en concurrence les mobilités alternatives.

Si le passage par le pont du Drac puis Briand pourrait constituer un axe secondaire intéressant et offrir des espaces sécurisés pour les commerçant.e.s et les habitant.e.s, il ne peut être retenu pour une voie bidirectionnelle en site propre, ce qui est la caractéristique d'une Chronovélo.

Le tracé Vercors, étrangement exclu des discussions, permettrait de requalifier entièrement le quartier, élargir les trottoirs et les végétaliser, apaiser la vitesse automobile et lutter contre les pollutions.

Après un temps d'adaptation, le commerce serait redynamisé et les restaurants pourraient profiter de terrasses arborées.

Nous pourrions redécouvrir cette entrée de ville, l'adapter aux enjeux climatiques et sanitaires tout en maintenant une voie de circulation automobile. Réduire la vitesse des véhicules motorisés est un enjeu écologique essentiel : la seule dette insoutenable c'est celle que nous devons à notre planète.

N'oublions pas cependant les réseaux secondaires car chacun.e, quel que soit son âge, doit pouvoir relier les infrastructures de la ville en toute sérénité.

Sophie Romera (LFI) - Présidente, Jérôme Dutroncy (PG), Camille Montmasson (EELV)

À VOTRE SERVICE

• Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

Le lundi 9h-12h/13h30-18h

Du mardi au vendredi 9h-12h/13h30-17h

Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

• Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

04 765 38600 (demandes d'intervention) ;

Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h

vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi : 9h-14h30

• Centres sociaux

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

• Les marchés (le matin)

Marcel Cachin : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi

• **La Poste** : 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34

• **Trésor public** : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération : 3237

• Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46

Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

• Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

• Centre médico-psychologique enfants et adolescents

6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

PERSONNES ÂGÉES

• Résidences

La Roseraie : 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44

La Cerisaie : 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

• Ehpad L'Églantine

15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation

Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue

Aristide Briand - 04 76 27 58 71

• Médiation citoyenne

• Aide et information aux victimes

• Avocat

• Conciliateur de justice.

Renseignement et rendez-vous : 04 76 27 58 71

• Service égalité, citoyenneté

32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

lundi et mercredi : 9h-12h/13h30-17h

mardi : 9h-12h/13h30-19h

jeudi : 9h-12h/13h30-18h30

vendredi : 9h-14h30

• Espace d'accueil et d'information

• Relais assistants maternels (RAM)

• Ludothèque

• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux

Léa Blain : 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15

Bleu-Cerise : 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque

55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

• Accueils occasionnels municipaux

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78

Les Cabris : 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

EMPLOI

• **Pôle emploi** : 26 rue de la Liberté - 3949

• **Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac** : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• **Mission locale Isère Drac Vercors** :

28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI

• **Renseignements** : 0 800 50 00 27

• **Déchets ménagers (poubelle grise)** : habitat collectif

mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.

• **Déchets recyclables (poubelle verte)** : habitat collectif

lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

• **Verre** : containers spéciaux



• **Déchèterie** : 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22 ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• **SAMU** : 15

• **SOS Médecins** : 04 38 70 17 01

• **Centre anti-poison (Lyon)** : 04 72 11 69 11

• **Pompiers** : 18

• **Police secours** : 17

• **Police nationale (bureau de Fontaine)**

04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ;

vendredi : 10h-17h25

• **Police municipale** : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

• **Urgence gaz** : 0 810 43 30 38

• **Urgence électricité** : 09 726 750 38

• **Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable**

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27

• **Problèmes sur le réseau d'égouts public**

En journée : réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17

Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés :

04 76 98 24 27

Les horaires des services sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



Chez Marcet

Vincent Marcet propose depuis février un food truck bistrot, du mardi au vendredi au parc de La Poya, avec des produits frais et français, faits maison : plats du jour, poke bowl, salades, ravioles, burgers, hot-dogs, wraps, croque-monsieurs, poulet pané, desserts...

Du mardi au vendredi de 12h à 14h

Parc de La Poya (entrée rue de l'Abbé Vincent)

06 33 24 93 25

www.chezmarcet.com



LOISIRS/CULTURE

- **Centre nautique Lino Refuggi**
76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
- **Médiathèque Paul Éluard**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35
- **Espace multimédia**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30
- **Ludothèque Espace 3 POM'**
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **La Source**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76
- **Conservatoire de musique (CRC)**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80
- **Le VOG**
Centre municipal d'art contemporain
10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64
- **MJC Nelson Mandela**
30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

ESPACE FAMILLE

- Inscription et paiement des activités petite enfance, périscolaires, accueils de loisirs et restauration
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr
- Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
 - Mardi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
 - Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 - Jeudi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
 - Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

JEUNESSE

- **Service jeunesse**
5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17
- **Point information jeunesse (Pij)**
48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91
Horaires du Pij : pendant l'année scolaire
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30
 - Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30
 Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

- **Elsa Triolet** : 3-5 ans et 6-8 ans
4 rue des Buissonnées - 04 56 38 22 22
- **Romain Rolland** : 8-11 ans
Centre social Romain Rolland
113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
- **3 POM'** : 3-5 ans
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **Centre de montagne de Saint-Nizier** : 4-11 ans (vacances d'été) ; 7-11 ans (vacances d'hiver)
1256 route des 4 montagnes - 04 76 56 37 91
- **Loisirs pluriel et Cap Ados**
Enfants de 3 à 13 ans valides ou porteurs d'un handicap
2 rue Jules Guesde
06 84 77 90 97

CARNET

→ **NAISSANCES**

Décembre

Noor Bensalem



Vaccination contre la Covid-19

La campagne de vaccination contre la Covid-19 se poursuit et se concentre sur les personnes âgées de plus de 70 ans, ainsi que les personnes vulnérables de plus de 55 ans souffrant d'une pathologie. Si vous répondez à ces critères, que vous avez besoin d'aide, rencontrez des difficultés pour vous inscrire en ligne ou vous rendre sur les sites de vaccination, contactez l'espace santé Simone Veil au 04 76 26 63 46. **Plus d'infos sur <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>**

Bus France services

Pour faciliter les démarches administratives des Fontainois, un Bus France services s'est installé le mardi matin sur le marché Marcel Cachin. Permanences les mardis 6, 13, 20, 27 avril de 9h à 12h.



Esprit Gourmand

Nicolas Henley propose depuis le mois de février des biscuits sablés et cookies faits maison (avec des produits bio et locaux) ainsi qu'un étal épicerie fine avec des produits artisanaux (marché Marcel Cachin).

- **Marché des producteurs, place Louis Maisonnat : tous les mercredis après-midi**
- **Marché Marcel Cachin : tous les samedis matin**
06 99 44 57 97
esprit gourmand biscuiterie (Facebook)



© P. Tripiet

expo

« Prométhée aux enfers »
Johann Rivat
jusqu'au 24 avril
→ Le Vog



© D. Desarmaux

concert

Lily Luca
Chanson
Ven. 9 avril

live 19h La Source



© DR

concert

Gaspar
Hip hop
Jeu. 15 avril

live 19h La Source

AVRIL

au programme



© DR

conseil municipal

LA 1/2h 20h
FONTAINOISE

Lun. 26 avril

live 19h



© DR

concert

Boredoms & Heartstrings
Classique, électro
Ven. 30 avril

live 19h La Source

